



Rubriques en Vrac...

 Réouverture du restaurant « Au Pré de Meyssiez » du lundi au mercredi de 6h30 à 15h30 et du jeudi au samedi de 6h30 à 1h00* (*sur réservation)

 **NOUVEAU A MEYSSIEZ :** Cours de danse (Jazz/Zumba) enfants, ados et adultes. Pour tous renseignements, contacter Justine au 06.73.21.91.16.

Présence au Forum des Associations avec représentation à 11h00.

 Reprise des activités de l'Association OMNISPORTS dès le 14 Septembre

 Rappel des horaires autorisés pour travaux et autres nuisances sonores :

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 12h00
et de 15h00 à 19h00

le dimanche de 10h00 à 12h00

 **A partir de 22h** merci de respecter le sommeil et la tranquillité de vos voisins

CÉRÉMONIE DU 18 JUIN



Par mesure de précaution sanitaire, la commémoration de l'appel du Général De Gaulle sur la BBC de Londres le 18 Juin 1940, s'est tenue dans une version plus restreinte. Un hommage a été rendu comme il se doit.

VOTRE TRANSPORT À LA DEMANDE DEPUIS MEYSSIEZ

Le transport à la demande est un transport public de proximité qui fonctionne désormais sur la totalité du territoire de Vienne Condrieu Agglomération.

Il permet aux usagers, à l'exception des scolaires dans le cadre de leurs déplacements domicile/établissement scolaire, de se déplacer sans soucis avec une prise en charge à proximité de son domicile.

Il peut permettre aux usagers d'aller faire leurs courses, de se rendre à un rendez-vous médical, etc.

Le fonctionnement du service à la demande est simple. A l'aide de la fiche horaire (disponible sur le site Vienne Condrieu Agglomération), il faut choisir son arrêt, son horaire, ainsi que sa destination parmi les choix proposés.

Pour les habitants de Meyssiez, la



réservez votre place doit être effectuée la veille avant 17h, le vendredi pour le lundi suivant au

0810 414 909

(n° azur prix d'un appel local)

ou sur le site internet :

lvasurdemande@ratpdev.com

Ce service est également accessible aux personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant ou titulaire de la

carte verte) avec prise en charge à domicile.

Le titre de transport s'achète auprès du conducteur. Ce ticket unitaire appelé « **mobi** » coûte **1,20€**.

Il permet d'effectuer un trajet simple (aller OU retour) et de bénéficier d'une correspondance gratuite avec les lignes urbaines du réseau **l'va** et avec les lignes régulières, pendant 1 heure.

Sur Meyssiez,



sur demande il vous faudra prendre la **Zone 52** :
Eyzin-Pinet / Jardin / Moidieu-Détourbe
+ Meyssiez

(Voir fiche horaires disponibles sur le site VCA).



Le P'tit Meyssiard n° 23 Juillet 2020

L'EDITO DU MAIRE

Le 23 Mai, un nouveau conseil municipal a été installé. J'ai l'honneur et le plaisir de présider ce conseil démocratiquement élu au 1er tour.

Notre thème de campagne était « Vivre Ensemble à Meyssiez » dans la continuité de l'action du mandat précédent.

Nous poursuivons donc en priorité, le dossier de restauration de l'école primaire.

Notre action suivante sera d'assurer la mise en œuvre de la sécurisation de la traversée du village, du Clos des Vernes jusqu'au City Stade par la création d'un trottoir.

En parallèle, le projet d'embellissement du village sera lancé sur la rénovation des toilettes publiques de la place.

Vivre ensemble implique aussi la participation de tous les habitants de la commune, par le respect élémentaire des règles de bon voisinage et des nuisances sonores.

Je tiens à remercier et à saluer le travail effectué par nos employés municipaux, nos agriculteurs qui ne se sont pas ménagés pendant la période de confinement pour le bien de la commune, nos institutrices qui se sont adaptées aux conditions particulières pour assurer et suivre l'instruction des enfants ainsi que toutes les aides et services à domicile auprès des personnes âgées ou dépendantes.

Le conseil se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été après la difficile période que nous venons de traverser, toujours dans le respect des règles sanitaires qui vous sont recommandées.

Charles Todaro



Le nouveau Conseil Municipal a été mis en place le 23 Mai dernier suite à la convocation de Stéphane PLANTIER, Maire sortant, conformément à la loi.

On reconnaît de gauche à droite : **Carine DULAC, Hubert GIRARD, Corine COURTOIS, Dominique GAVILLET, Roland PICON, Cathy PERONNET, Stéphane MOHORTE, Gaëtan DEGUITRE, Charles TODARO, Gilbert VAUCHEROT, Catherine CHEVALLIER, Valérie PRAS, Sylvie MAYADE, Anne HORARD et Véronique GOISSE.**

La séance aura permis l'élection de **Charles TODARO**, nouveau Maire et de ses 4 Adjointes :

Gilbert VAUCHEROT, 1^{er} Adjoint
Stéphane MOHORTE, Chargé des finances
Sylvie MAYADE, Chargée des Affaires Scolaires
Dominique GAVILLET, Chargé de la Voirie

A VOS AGENDAS

DIMANCHE 30 AOÛT : Messe à **10h30** célébrée par le Père Christophe

SAMEDI 5 SEPTEMBRE : Forum des Associations de 9h00 à 12h00 (Dans le contexte actuel, les associations ont dû annuler leurs événements. Espérons que la situation s'améliore)

SAMEDI 19 et DIMANCHE 20 SEPTEMBRE : Journées du patrimoine

SAMEDI 3 OCTOBRE : Tournée des Brioches du Sou des Ecoles

SAMEDI 10 OCTOBRE : Soirée Alsacienne du Comité des Fêtes



VOTRE MAIRIE SERA FERMÉE PENDANT LES CONGÉS D'ÉTÉ du 3 AOÛT au 16 AOÛT INCLUS

Les commissions communales Meyssiardes ont été mises en place lors du conseil municipal du 19 Juin .

En amont du conseil municipal, et pour aider l'autorité territoriale dans ses décisions, il existe plusieurs commissions dont certaines sont obligatoires .

Ces commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis relevant de leurs compétences. et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre. Le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Une commission est composée:

Du Maire, président de droit de chacune des commissions et comme tel, il doit y être convié.

D'un pilote qui planifie, organise et anime les réunions de sa commission.

De membres que sont les conseillers municipaux, voir des habitants de la commune appelés comme consultants dans certaines expertises.

COMMISSIONS COMMUNALES DE LA COMMUNE DE MEYSSIEZ MANDAT 2020-2026

COMMISSION URBANISME ET FONCIER :
elle est chargée d'étudier tous les problèmes liés à l'urbanisation de la commune.

Président : Charles TODARO

Pilote : Gilbert VAUCHEROT

Membres : Valérie PRAS, Hubert GIRARD

COMMISSION SERVICES TECHNIQUES :
elle est chargée de la programmation des travaux des infrastructures, d'entretien des routes communales et des mesures de sécurité sur la commune.

Président : Charles TODARO

Pilote : Dominique GAVILLET

Membres : Hubert GIRARD, Roland PICON, Gilbert VAUCHEROT

COMMISSION FINANCES :
elle est chargée de la programmation budgétaire des finances, de l'établissement du budget, du compte administratif et de leurs suivis.

Président : Charles TODARO

Pilote : Stéphane MOHORTE

Membres : Catherine CHEVALLIER, Hubert GIRARD

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES :
elle est chargée d'être en contact permanent avec les enseignants et les parents d'élèves et d'assurer le bon fonctionnement de la vie scolaire.

Président : Charles TODARO

Pilote : Sylvie MAYADE

Membres : Anne HORARD, Cathy PERONNET

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE :
elle est chargée de la réflexion et la mise en place d'actions ayant un impact environnemental positif sur

le territoire avec l'aide du monde agricole.

Président : Charles TODARO

Pilote : Gaëtan DEGUITRE

Membres : Roland PICON, Dominique GAVILLET

Membres extérieurs au conseil : les agriculteurs

COMMISSION ANIMATION :
elle est chargée de la réflexion sur les actions à mettre en œuvre sur le village pour redynamiser la vie locale.

Président : Charles TODARO

Pilote : Véronique GOISSE

Membres : Cathy PERONNET, Carine DULAC

COMMISSION APPELS D'OFFRES :
elle est chargée d'ouvrir et de contrôler les offres de prix dans le cadre d'un marché public.

Président : Charles TODARO

Pilote : Gilbert VAUCHEROT

Membres : Stéphane MOHORTE, Roland PICON

COMMISSION CCAS (centre communal d'action social) :
elle est chargée d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune, elle a un rôle administratif.

Pilote : Catherine CHEVALLIER

Membres : Anne HORARD, Valérie PRAS, Dominique GAVILLET

Membres extérieurs à définir

COMMISSION COMMUNICATION :
elle est chargée de l'élaboration de tous les outils d'informations municipales et de l'information concernant les manifestations particulières.

Président : Charles TODARO

Pilote : Cathy PERONNET

Membres : Corinne COURTOIS, Carine DULAC, Stéphane MOHORTE, Dominique GAVILLET
Consultant membre extérieur au conseil : Philippe MAYADE

COMMISSION SPORT :
elle est chargée d'être en relation permanente avec les responsables des différentes associations sportives, d'informer le conseil municipal des demandes ou projets susceptibles d'aider à maintenir ou développer le sport dans la commune.

Président : Charles TODARO

Pilote : Carine DULAC

Membres : Sylvie MAYADE, Gilbert VAUCHEROT

COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE :
elle est chargée du développement culturel de la commune, et de la valorisation du patrimoine historique et des traditions locales.

Président : Charles TODARO

Pilote : Anne HORARD

Membres : Corinne COURTOIS, Véronique GOISSE, Dominique GAVILLET

COMMISSION CIMETIÈRE :
elle est chargée de la gestion du cimetière.

Président : Charles TODARO

Pilote : Gilbert VAUCHEROT

Membres : Sylvie MAYADE, Stéphane MOHORTE, Dominique GAVILLET.

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE DU VILLAGE

Depuis 1889, fin de sa construction, l'école de Meyssiez accueille les enfants du village sans relâche. Même aux pires moments de notre histoire de France, chaque petit Meyssiard, en âge de le faire, a chaussé sabots, galoches, godillots ou baskets pour venir en ce lieu faire valoir son droit à l'instruction.



Cette vieille dame, âgée de 131 ans, en a vu défilé des générations de bambins mais aussi des enseignants et des réformes! Pourtant, cette année, elle aura connu l'impensable pour ses pères fondateurs: des locaux désertés pendant 11 semaines en pleine année scolaire! Jules Ferry a du se retourner dans sa tombe!

Depuis le 2 Juin, lors de la première phase du déconfinement, les enseignantes, Mesdames Da Silva, Montagnat, Huynh et Fillardet ainsi que tous les personnels municipaux ont oeuvré pour un retour progressif et sécurisé du plus grand nombre possible d'enfants.

Après une première semaine test avec un groupe de 8 (familles prioritaires et volontaires), les enseignantes ont établi un planning répondant aux exigences du protocole sanitaire et aux priorités des parents pour accueillir en deux groupes de 8 un maximum d'écoliers tout au long de la semaine. Vingt jours plus tard, le 22 Juin, l'école ouvrait à nouveau ses portes à tous sur directives gouvernementales.

Nous devons saluer l'opiniâtreté des enseignantes qui ont mené de front enseignements en présentiel

et en distanciel pendant cette période afin de ne négliger aucun de leurs élèves, tout en s'adaptant quotidiennement aux différentes consignes de leur hiérarchie.

Souhaitons que le retour à la normale soit toujours d'actualité à la rentrée de septembre 2020. D'autant plus que notre vieille dame est appelée à se

refaire une beauté!

En effet, le projet de rénovation de l'école, initié et « ficelé » sous le mandat de Stéphane PLANTIER, se concrétisera bien à l'automne.

Les travaux devraient durer une bonne partie de l'année scolaire.

C'est pourquoi, dès le début des vacances d'été, les deux classes du primaire vont emménager dans les salles disponibles de l'école maternelle. Tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions matérielles possibles nos petits écoliers. Y compris l'installation de deux VPI (Vidéo Projecteurs Interactifs) flamboyants neufs, fournis par Vienne Condrieu Agglomération.

Les affaires scolaires pour cette rentrée 2020/2021 sont actées comme une des priorités du Conseil Municipal mis en place le 23 mai dernier.

En attendant, bel été à tous!

AU REVOIR LES CM 2 !



Malgré une année particulière durant laquelle le Sou des Ecoles a annulé plusieurs manifestations en raison de la COVID, l'association n'a pas pour autant fait l'impasse sur le départ des CM2 vers le collège.

Pour cette occasion, les élèves de CM2 se sont vus remettre par Guillaume LATORRE, Président du Sou des Ecoles, la calculatrice demandée par le collège, un cadre photo « Souvenir de CM2 » ainsi qu'une enveloppe contenant des places d'entrées pour différents parcs de loisirs.

Les enfants ont été ravis de leurs cadeaux.